

Communiqué de presse

Paris, le 25 août 2008

L'Artisanat félicite et remercie chaleureusement les équipes de France de handball pour leurs succès à Pékin

L'Artisanat est fier d'accompagner, depuis trois ans déjà, les équipes de France de handball, qui viennent de démontrer tout leur talent et de nous faire partager avec émotion leur passion, au cours des Jeux Olympiques, à Pékin.

Bravo et merci à l'équipe masculine, bien sûr, montée avec énergie sur la plus haute marche du podium, pour conquérir, avec la médaille d'or, le seul titre qui manquait encore aux palmarès de ses "Experts".

Bravo et merci aussi à l'équipe féminine, dont la cinquième place, assurée après un quart de finale d'anthologie perdu d'un petit point face à la Russie, a démontré toute la capacité de ses "Femmes de défi" à se dépasser.

Talent, passion, énergie, expertise, défi, dépassement : autant de repères communs entre le sport collectif français le plus titré et le monde de la Première entreprise de France.

En juin dernier, les représentants de l'Artisanat décidaient de renouveler le partenariat avec la Fédération Française de Handball, jusqu'en 2012. Confiant dans les qualités et savoir-faire des femmes et des hommes des équipes de France, l'Artisanat les parrainera ainsi jusqu'au prochain rendez-vous olympique de Londres.

La mise en lumière des valeurs partagées par ces deux « numéro 1 » contribuera à sensibiliser plus fortement encore de nouveaux publics et à susciter de nouvelles vocations. Pour appuyer cette démarche, l'Artisanat accompagnera tout particulièrement le Championnat de France des moins de 18 ans, désormais nommé "Challenge Artisanat".

Le Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA) a pour mission de contribuer au développement du secteur économique de l'Artisanat en valorisant son image et celle de ses professionnels. Cet établissement public, géré par l'Etat et les représentants professionnels (UPA) et consulaires (APCM), bénéficie d'un budget exclusivement financé par une taxe versée par les 930 000 entreprises artisanales de France. Ses actions s'appuient sur la contribution des réseaux des Chambres de métiers et de l'Artisanat et des unions professionnelles de l'Alimentation, du Bâtiment, de la Production et des Services.